

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 64 (1919)
Heft: 5

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Autor: F.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

être que décevante, ne nous obstinons pas à en dissimuler la nature en les couvrant d'une étiquette à laquelle ils ne répondent pas.

Dans ce même ordre d'idées de la vanité d'une garantie de neutralité que nous faisons réclamer à l'Allemagne par ses vainqueurs, on doit formuler une troisième remarque. L'attitude adoptée par les Allemands à Paris ne laisse subsister aucun doute sur leurs intentions. Avant ou après un semblant de résistance, ils signeront tout ce qui leur sera réclamé, comme au jour de l'armistice. Comment feraient-ils autrement ? Mais ils protesteront ; ils proclameront qu'ils n'ont cédé qu'à la violence. Ils se réservent ainsi diplomatiquement le bénéfice de la revanche qu'ils déclareront guerre de réparation et de justice le jour où ils se croiront [en force. A ce moment, quel sens aurait leur garantie de notre [inviolabilité territoriale, disposition intégrante d'un traité auquel les prétendus garants refusent d'ores et déjà et expressément leur assentiment moral ?

On me dit : Vous n'y entendez rien, car vous n'êtes pas un homme politique. Il y a, paraît-il, pour les hommes politiques des grâces d'Etat : ils peuvent sortir de la logique sans tomber dans la confusion. J'attendrai pour le croire une autre preuve que celle du projet qu'on nous propose. Et d'ores et déjà je plains sincèrement nos après-venants, auxquels nous préparons les pires difficultés. On raconte que les hommes d'Etat interalliés ont eu beaucoup de peine à comprendre le point de vue du Conseil fédéral. Cette information doit être fondée.

F. F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

De la Marne à la mer du Nord. Vues d'ensemble sur les opérations militaires (1914-1918), par le général Berthaut. In-16. Paris et Bruxelles, 1919. G. van Oest & C^{ie}, édit. Prix, 3 fr. 90.

A mon avis, cet ouvrage est un des meilleurs auxquels les batailles du front de France, plus particulièrement du plateau parisien et de la plaine des Flandres aient donné lieu jusqu'ici. Les raisons en sont diverses. La principale est que l'auteur évite soigneusement tout ce qui, pour le moment, n'est pas fait établi. De nombreux écrivains fondent actuellement déjà des opinions catégoriques sur une documentation ignorée ou, dans tous les cas, extrêmement incomplète ; et ils rendent des arrêts définitifs au nom de leurs suppositions. Le général Berthaut base ses développements sur les seules données dont on puisse dire qu'elles sont acquises et fermes, savoir les grandes lignes des opérations, révé-

lées par leurs péripéties et par leurs résultats, et l'étude du terrain. Sa thèse est qu'aujourd'hui, comme par le passé, et malgré l'ampleur que donnent à la guerre les effectifs des nations armées, la stratégie et la tactique restent liées à la géographie physique et à la topographie. Il en demande la démonstration aux grandes opérations du front d'Occident de 1914 à 1918, spécialement aux batailles de la Marne, de l'Yser et d'Ypres, de la Somme, à la bataille des Anglais à Cambrai en novembre 1917, aux opérations de 1918.

Non seulement ce travail, ainsi compris, est une contribution remarquable à cette science parfois médiocrement enseignée que l'on désigne sous le titre général de géographie militaire, mais il aide à résoudre maints problèmes posés par les résolutions des états-majors, pour autant que les mouvements connus les ont démasquées. On peut citer, par exemple, le problème de l'offensive allemande dans les Flandres aux mois d'octobre et novembre 1914, cette offensive que les gazettes d'outre-Rhin ont baptisée la marche sur Calais. Les lecteurs de la *Revue militaire suisse* se rappellent peut-être la thèse soutenue par le volume-supplément de 1916¹. Elle voyait dans cette offensive nullement une recherche de Calais, point fort accessoire au regard des résultats désirables, mais une large contre-offensive destinée à rompre la stabilisation de la bataille équilibrée sur la ligne de l'Aisne. L'étude du général Berthaut apporte à cette thèse des arguments d'une précision plus grande et qui la mettent en plus complète valeur.

Non moins intéressante, non moins claire et non moins convaincante est sa discussion du mouvement de l'armée von Kluck à fin août 1914. Et de même les réflexions et observations que lui inspire la bataille anglaise de Calais.

Nous conseillons vivement la lecture, ou plutôt l'examen attentif de ce volume, à ceux de nos camarades qui ne croient pas que les études de guerre sont aujourd'hui une occupation vaine qu'il convient de reléguer dans les brumes du passé. F. F.

La décomposition de l'armée russe, par le général Nicolas de Monkevitz, ex-chef d'état-major de la 4^e armée russe. Traduction et préface de Serge Persky. In-16^o. Payot & C^{ie}, éditeurs, Lausanne et Paris. Prix, 4 fr. 50.

L'influence de l'arrière sur l'armée dans les guerres de la démocratie, voilà ce que fait voir cet ouvrage. La Russie est la seule des nations participantes à la guerre européenne qui ait été vaincue par son peuple même. Il a été l'artisan de sa défaite et de son infortune ; il a préparé le traité de Brest-Litovsk qu'il a dû subir pour avoir démolie de ses propres mains le rempart qui le couvrait, l'armée de ses soldats jusqu'à ce moment valeureux plus que d'autres qui n'auraient pas supporté les revers auxquels en 1915 ils avaient été soumis.

L'exposé du général de Monkevitz est lugubre. Sa simplicité, sa sincérité, l'absence de toute recherche littéraire, font mieux ressortir le caractère dramatique de cette lente agonie d'une immense armée, tuée par les siens et par elle-même, organisme puissant qui

¹ *Avant-propos stratégiques.*

s'amollit peu à peu jusqu'à la pourriture sous l'action des germes de décomposition introduits par un gouvernement ignorant des conditions d'une armée et des exigences implacables de la guerre.

Que l'on parle de démocratisation de l'armée tant qu'on voudra, mais qu'on ait soin de ne pas se tromper en en parlant. L'armée démocratisée sera celle dont tous les éléments, à tous les degrés de la hiérarchie, auront reçu l'éducation civique du citoyen conscient des libertés civiles d'une république et de l'égalité de tous devant les lois faites pour tous. Mais si l'on entend par démocratique une armée où la discipline est livrée aux compromis d'opinions opposées, aux bavardages de comités irresponsables, et au commandement de tous qui signifie la désobéissance de tous, cette armée est faite pour être battue. Mieux vaut se soumettre à la volonté du conquérant sans l'exposer à la honte de son incohérence et de sa destruction.

F. F.

France et Pologne. La paix française dans l'Europe orientale, par le général du Moriez. 1 vol. grand in-8°. Paris, Payot & Cie, 1919.

Le général du Moriez, qui fut plusieurs années attaché militaire à la légation de France à Berne, s'est, au cours de la guerre, dévoué à faire mieux connaître et mieux apprécier la Pologne et les aspirations polonaises. C'est dans ce but qu'il a créé successivement à Paris le « Comité allié Pro Polonia » et la « Société d'études polonaises ». C'est aussi dans ce but qu'il a rédigé en 1917 et 1918 une série d'articles et de notes qui forment la première partie de son bel ouvrage.

Dans la deuxième partie, le général développe sa conception de ce que la paix prochaine doit donner à la Pologne.

Dans une lettre du 2 septembre 1918 au comte Zamoyski, président du Comité national polonais, Clemenceau a écrit : « La France, fidèle à ses traditions et à son programme, et d'accord avec ses alliés, n'épargnera rien pour ressusciter la libre Pologne selon ses aspirations nationales et dans le cadre de ses limites historiques. »

Les aspirations des Polonais se résument en une seule : la restauration de leur patrie telle qu'elle existait avant d'être partagée entre la Prusse, la Russie et l'Autriche.

Peu de gens, surtout parmi les alliés de la France, savent, même à peu près, ce qu'était la Pologne en 1772, au moment du premier partage. Le général du Moriez s'est donné pour première tâche de renseigner ces gens-là. Non seulement, il l'a expliqué dans le texte avec l'appui d'une forte documentation, mais il l'a fait sauter aux yeux en annexant à son volume une carte très claire représentant l'Europe politique d'aujourd'hui et la Pologne de 1771.

Sur cette carte historique, la Pologne est un Etat plus grand que la France ou l'Allemagne d'aujourd'hui. A l'est, elle s'étend jusqu'aux portes de Riga, de Smolensk et de Kiew, englobant la Courlande, la Lituanie et la plus grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Ukraine. Au sud, elle comprend toute la Galicie avec quelques îlots en Hongrie, au sud des Carpates. A l'ouest, elle a sa frontière à dix-huit lieues de Berlin. Au nord, elle borde largement la Baltique, de part et d'autre de Dantzig, comprenant toute la Prusse occidentale et une partie de la Prusse orientale. Le reste de cette dernière, avec Koenigsberg, forme entre les provinces polonaises une enclave prussienne, irrégulièrement découpée.

Les partages de la Pologne constituent certainement le plus grand crime de lèse-nation de l'histoire moderne et le premier devoir de la civilisation victorieuse doit être d'en réparer les conséquences dans la mesure du possible.

La conférence de la paix n'a tenu qu'en partie la promesse de Clemenceau. Elle a ressuscité la Pologne, mais dans de telles conditions qu'on est en droit de se demander si le ressuscité sera viable.

La Pologne n'a pas été restaurée « dans le cadre de ses limites historiques ». Elle n'a pas obtenu même le minimum de ce qui lui était dû, c'est-à-dire la restauration dans ses limites de 1771. On lui refuse non seulement Kœnigsberg, auquel elle aurait pu prétendre, mais aussi Dantzig, qu'on a si justement appelé le poumon de la Pologne.

Heureusement, la question n'est pas vidée.

La discussion devra se rouvrir lorsqu'on fixera avec l'Autriche et la Russie les frontières sud et est de la Pologne. Il faut espérer qu'on n'arrachera pas aux Polonais Lemberg qu'ils ont si vaillamment défendu et Wilna qu'ils viennent de conquérir si brillamment.

La discussion se rouvrira aussi lorsqu'on fixera le statut définitif de la « ville libre » de Dantzig. A ce moment-là, le conseil des nations se souviendra, espérons-le, des avertissements du général du Moriez et rendra à la Pologne ce port dont elle a besoin et auquel elle a droit.

L.

LIVRES REÇUS

Das Verfahren vor dem Eidgenössischen Versicherungsgericht samt den Bundesratsbeschlüssen vom 26 Dezember 1917, sowie vom 4 Januar und 6 April 1918. Textausgabe mit Einleitung von Jos. Albisser, président des Eidg. Versicherungsgerichtes in Luzern, und Sachregister von Ed. Arnold. Broch. de 127 p. Zurich, 1918. Orell-Fussli. (Sammlung schweizerischer Gesetze, n° 109-118.)

Grossbritannien an der Front, von Dr Jean Lupold. Eindrücke eines Neutralen, übersetzt von C.-A. Loosli. Mit dem Bericht des Feldmarschall Sir Douglas Haig über die britische Front in Frankreich. Mit zahlreichen Bildern ausser Text nach photographischen Aufnahmen. Petit in-16. Zurich, 1917. Orell-Fussli.

Deutschland sein eigener Richter! Antwort eines kosmopoliten Schweizers auf die deutsche Propaganda zum Weltkrieg 1914, von H.-J. Suter-Lerch. Broch. de 150 p. Zurich, Orell-Fussli. Prix, 1 fr. 50

Einer im Heer, nachdenkliche Novelle zum Militär-Zeitgeist, von Ernst Walter Schwegler, aktiver Offizier. Zurich, 1919. Aschmann & Scheller.

Le Droit des morts, par Alfred Ney. Avec nombreuses photographies. Broch. in-4°. Zurich, 1918. Orell-Fussli.

L'Europe dévastée, par Wilhelm Muehlon. In-16. Lausanne et Paris. 1918. Payot & Cie. Prix 4 fr. 50.

Sur nos fronts de mer, par le commandant Emile Vedel. Avec deux cartes. Paris, 1918. Plon-Nourrit & Cie. Prix, 4 fr. 50.

Pour en finir avec les sous-marins, par l'amiral Dejouy. In-16°. Lausanne et Paris, 1918. Payot & Cie. Prix, 4 fr. 50.